



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

VAL-DE-MARNE

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 25 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 25 septembre 2019 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire, le jeudi 12 septembre 2019, conformément au Code général des collectivités territoriales (article L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Maire ; Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER

Etaient excusés : M. BOISSIERE pouvoir à M. BENSOUSSAN, M. BAUMIÉ pouvoir à Mme LE BIDEAU, M. PITAVY pouvoir à M. BONAVENTURE, M. STEIN pouvoir à Mme MAFFRE-BOUCLET

Etaient absent(s) :

Le Conseil a élu comme secrétaire : M. MALÉ



- ▷ **ADHÈRE**, à l'unanimité, à la Charte d'engagement Villes et Territoires « sans perturbateurs endocriniens » et autorise Madame le Maire à signer ladite charte portée par le Réseau Environnement Santé.
- ▷ **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de convention tripartite avec l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois et l'association Coworkin' Vincennes pour le financement des aménagements d'un espace de coworking sis 6 allée Charles V à Vincennes et autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

VIII. CULTURE, TOURISME

LE CONSEIL

- ▷ **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'attribuer une subvention à chacune des associations suivantes :

Association des Musiques pour Adultes au Conservatoire - AMAC	600 €
La Guirlande	2 000 €

- ▷ **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame le Maire à solliciter une subvention de 35000 € auprès de la Métropole du Grand Paris pour la programmation d'interventions artistiques dans le cadre de la Nuit Blanche métropolitaine du 5 octobre 2019 et autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris ainsi que tout document relatif à l'attribution de cette subvention.

IX. PETITE ENFANCE

LE CONSEIL

- ▷ **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame le Maire à signer l'avenant 2019-001 aux conventions d'objectifs et de financement relatives à la prestation de service unique pour les établissements d'accueil des jeunes enfants de 0 à 5 ans de la ville de Vincennes, à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.